

---

# PÉTANQUE

**CAHIER DES CHARGES - SAISON 2022/2023**

## Table des matières

I. CAHIER DES CHARGES.....	3
1. PARTICIPATION :.....	5
La participation par catégorie.....	5
Les critères retenus.....	5
Les conditions de qualification.....	5
2. CANDIDATURE A L'ORGANISATION :.....	6
Le dossier de candidature.....	6
3. LES CONDITIONS MATÉRIELLES :.....	7
Installations sportives :.....	7
Installations techniques :.....	7
Accueil.....	8
4. DÉROULEMENT du championnat de France et des parallèles.....	9
Championnat de France.....	9
Parallèles.....	9
5. RÉCOMPENSES SPORTIVES :.....	10
6. PRÉSENTATION DU DOSSIER :.....	14
Hébergement des participants :.....	14
Forfait et participation aux frais de séjour :.....	14
Les frais de restauration :.....	14
Forfait et absences justifiés :.....	15
Réception officielle :.....	15
Clôture des championnats fédéraux et remise des récompenses :.....	15
Discipline et respect du règlement :.....	15
Licence et participation :.....	16
Composition du jury :.....	16
Composition de l'équipe fédérale :.....	16
7. CONDITIONS D'ACCÈS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE PÉTANQUE.....	17
8. DOPAGE.....	18
L'ORGANISATION DU CONTRÔLE MÉDICAL :.....	18
Le local :.....	18
Les escortes :.....	19
Le délégué fédéral :.....	19
II. BILANS FINANCIERS.....	20
1. BILAN PRÉVISIONNEL.....	21
2. BILAN FINAL :.....	22
III. ÉTUDE DE FAISABILITÉ.....	23
1. Protocole.....	25
2. Financement.....	26
3. Communication.....	28
4. Logistique.....	29
6. Alimentation.....	35
7. Trésorerie.....	36
ÉTUDE DE FAISABILITÉ : ANNEXES.....	37
Annexe 1 : Exemple de traçage des cadres d'honneur.....	38
Annexe 2 : Exemple de traçage des terrains pour un championnat.....	39

La Commission Fédérale d'Activité Pétanque  
organise chaque année  
**un Championnat de France FSGT de pétanque**  
en :

**Triplettes**

Dans la période deuxième quinzaine de juin  
Qui concerne les catégories suivantes :

SENIORS HOMMES - SENIORS DAMES  
MIXTES - VÉTÉRANS - JEUNES Tête à Tête  
EN FONCTION DU CALENDRIER ORGANISATEURS

**Doublettes**

Dans la période mi-septembre fin octobre  
Qui concerne les catégories suivantes :

SENIORS HOMMES-SENIORS DAMES  
MIXTES-VÉTÉRANS

**Il est obligatoire pour tous les joueurs d'avoir une tenue homogène sur la partie haute du corps et logo ou insigne du comité ou club.**

## **1. PARTICIPATION :**

La participation à ces championnats est réservée aux adhérents de la FSGT, titulaires d'une licence omnisports homologuée et issue de son comité et /ou ligue régionale de résidence de l'adhérent dûment établie, à la date limite du 31 Mars de l'année en cours.

### **La participation par catégorie.**

Elle est fixée lors de l'Assemblée Nationale d'Activité (ANA), pour chaque Commission et /ou comité Départemental d'activité (CDA).

### **Les conditions de qualification**

Les modes de qualifications, la gestion du calendrier sont laissés au soin des Commissions et/ou comités Départementaux.

Il convient toutefois d'observer un strict respect pour les délais d'engagement fixés par l'organisation et le secrétariat de la CFA.

- Une équipe Championne de France peut remettre son titre en jeu l'année suivante après avis du club ou du comité. Elle aura l'obligation de porter le maillot de Champion de France.

## **2. CANDIDATURE A L'ORGANISATION :**

Les appels à candidature sont impulsés par le secrétariat de la CFA Pétanque.

La candidature à l'organisation peut être exprimée par un club, une commission, un comité (qui valide la candidature).

Son adoption sera validée lors d'une Assemblée Nationale d'Activité ou d'une réunion intermédiaire de la CFA avec la participation des candidats.

Cette organisation est liée à la charte fédérale d'activité annexée dans le document.

En cas de litige, la CFA avec l'appui du domaine 1(activité) et domaine 2(comité, région) statueront.

### **Le dossier de candidature**

Le dossier de candidature doit contenir :

- Les dates proposées ;
- Le lieu ;
- Les conditions matérielles d'accueil et du déroulement ;
- Les conditions des repas et d'hébergement ;
- Les tarifs proposés et le cadre budgétaire prévisionnel incluant les différents postes des charges et des ressources.

Il est souhaitable de pouvoir disposer de plusieurs candidatures, afin d'étudier l'intérêt d'une répartition géographique et de pouvoir décider de l'implantation de l'un et l'autre championnat au moins deux ans à l'avance.

### **3. LES CONDITIONS MATÉRIELLES :**

#### **BASES MATÉRIELLES / RÈGLES GÉNÉRALES**

#### **Installations sportives :**

Toutes les parties, pour toutes les catégories, se jouent en « cadre » dont les dimensions matérialisées au sol par tracé délimité par des ficelles (plâtre à éviter) ne peuvent être inférieures à 13m x 3,50m. En fonction de la mise à disposition des installations, la CFA s'autorise le droit de modifier la dimension des cadres.

En regard du nombre moyen de participants en triplettes / doublettes, les surfaces nécessaires et le nombre de cadre sont pour chacun des championnats :

#### **Championnat Triplettes**

- Seniors hommes 120/128 triplettes : soit 64 cadres ;
- Seniors dames 48/58 triplettes : soit 30 cadres ;
- Mixtes 56/64 triplettes : soit 32 cadres ;
- Vétérans 48/58 triplettes : soit 30 cadres ;
- Jeunes individuels : soit 8 cadres.

Soit environ 160 cadres, soit près de 8000 m<sup>2</sup> (1 terrain ½ de football)

#### **Championnat Doublettes**

- Seniors hommes 120/128 doublettes : soit 64 cadres ;
- Seniors dames 48/56 doublettes : soit 28 cadres ;
- Vétérans 56/64 doublettes : soit 32 cadres ;
- Jeunes 12/24 doublettes : soit 12 cadres ;
- Mixte 48 /56 doublettes : soit 28 cadres.

Soit 150/160 cadres une superficie d'environ 8000 m<sup>2</sup> (1 terrain ½ de football).

#### **Installations techniques :**

L'organisation met à disposition de l'équipe fédérale technique et ce dès 7h00 le samedi matin, au plus près des terrains de jeux correspondants :

- Une pièce ou un stand entièrement couvert qui permet de garantir une protection optimale des matériels informatiques (6m x 3m) pour la tenue des graphiques des championnats fédéraux avec une sonorisation, tables et chaises pour 4 personnes. Ce même stand ou lieu équivalent servira pour le cérémonial des récompenses et clôture, sauf autre disposition vue avec l'organisateur.
- Un stand ou lieu équivalent (6m x 3m) pour l'organisation, engagement, tirage au sort des concours parallèles avec tables, chaises et sonorisation distincte ainsi qu'un lot de barrières.

Il faut prévoir également :

- Un local pour l'accueil des délégations le vendredi de 14H00 à 19h00 ;
- Une salle pour un contrôle antidopage éventuel (Voir document en annexe) ;
- Des sanitaires en nombres suffisants ;
- Un point d'eau.

## **Accueil**

L'accueil de l'ensemble des délégations s'effectue le vendredi de 14h à 20h.

Un responsable, nommément désigné pour chaque catégorie est seul habilité à se présenter pour effectuer les opérations de vérification, modification, contrôle et retrait du matériel.

1) Le comité d'organisation procède :

- Au contrôle financier et régularisation éventuels ;
- A la remise des dossiers, tickets repas, informations utiles.

2) La Commission Fédérale de Pétanque procède :

- Au contrôle des licences ;
- Aux modifications et rectifications éventuelles dans la liste des participants ;
- A la mise en conformité des graphiques ;
- A la remise des badges ;
- Au rappel des données techniques d'organisation.

## 4. DÉROULEMENT du championnat de France et des parallèles

### **Championnat de France**

Le déroulement des championnats fédéraux s'effectue par poules qualificatives (samedi matin à partir de 8h00) et se poursuit en graphique à élimination directe pour parvenir à désigner les  $\frac{1}{4}$  de finalistes.

Le dimanche matin dès 8 heures, se déroulent par catégorie les  $\frac{1}{4}$  et  $\frac{1}{2}$  finales du championnat de France et des parallèles.

Les finales débiteront dès 14h00, l'organisateur mettra en place des cadres de 4m par 15m pour toutes les catégories. Les cadres d'honneur doivent être fermés par des barrières avec la possibilité de mettre en place des tribunes positionnées à l'extérieur des barrières.

### **Parallèles**

Dans le cadre du déroulement des championnats de France, il est organisé, sous la responsabilité du comité organisateur (du ou des clubs et du comité) et sa discrétion en accord avec la CFA des concours parallèles à savoir :

De un à trois concours maximum <b><i>en élimination directe.</i></b>
--

Les jeux des concours parallèles s'effectuent en terrain libre ou cadres.

Dès le dimanche matin, quel que soit le niveau atteint dans le déroulement ( $\frac{1}{4}$  ou  $\frac{1}{2}$  finale) la poursuite du concours s'effectue en jeux cadrés attribués par la table technique.

Sauf décision contraire établie en accord entre les organisateurs et le secrétariat de la CFA, la composition des équipes, triplètes, doublettes, peut se faire non homogène.

Les concours parallèles, qui peuvent être placés sous l'entière responsabilité du comité organisateur (appellation, organisation, arbitrage, dotation) sont parties intégrantes des championnats fédéraux et sont à ce titre l'objet d'une négociation avec la CFA et soumis à un barème fixant les bases de leur déroulement et de leur dotation qu'il convient de scrupuleusement respecter.



## **5. RÉCOMPENSES SPORTIVES :**

Récompenses sportives  
Dotations coupes/plaquettes  
Médailles et maillots de champions

Faute d'un partenariat, ces récompenses sportives **sont remboursés sur facture** selon les modalités fixées en CFA ou ANA. Pour chaque catégorie selon les différents championnats, la dotation est :

### **Championnat Triplettes**

#### ***Champions (nes)***

3 trophées plus 1 trophée pour le comité concerné.

#### ***Vice-Champions (nes)***

3 trophées

#### ***½ finalistes***

6 trophées

#### ***¼ finalistes***

12 coupes ou plaquettes

### **Championnat Doublettes**

#### ***Champions (nes)***

2 trophées plus 1 trophée pour le comité concerné.

#### ***Vice-Champions (nes)***

2 trophées

#### ***½ finalistes***

4 trophées

#### ***¼ finalistes***

8 coupes ou plaquettes

#### **Nota :**

- Il convient de porter sur chaque trophée ou coupe, la catégorie et le classement (champion... ½ finaliste, etc.).
- Les maillots de « Champion Fédéral » sont fournis par la fédération de même que les médailles fédérales :

Champion (OR), Vice-Champion (ARGENT) .

Les récompenses aux lauréats de chaque championnat de France sous forme de lots sont financées par la CFA pétanque à partir des droits d'engagement perçus.

## VALEUR DES LOTS INDIVIDUELS.

Attention le montant des prix indiqué est individuel, il vous faut les multiplier par le nombre de joueur(s) et par le nombre d'équipe(s).

**CES LOTS PEUVENT ÊTRE SOUS LA FORME DE BON D'ACHAT .**

### **Championnat Triplettes**

Triplettes	Seniors Hommes	Seniors Dames	Mixtes	Vétérans	Jeunes T A T	Total
Champion ( x 3 )	60,00€	40,00€	40,00€	40,00€	<u>30,00€</u>	630€
Vice-Champion ( x3 )	48,00€	30,00€	30,00€	30,00€	<u>20,00€</u>	474€
½ Finalistes ( x3 x2 )	30,00€	20,00€	20,00€	20,00€	<u>10,00€</u>	300 €
¼ Finalistes (x3 x4)	20,00€	15,00€	15,00€	15,00€		195 €
<b>Total</b>	<b>744 €</b>	<b>315€</b>	<b>315 €</b>	<b>315 €</b>	<b>180</b>	<b>1599 €</b>

### **Championnat Doublettes**

Doublettes	Seniors Hommes	Seniors Dames	Vétérans	Mixtes	Jeunes	Total
Champion (x2)	60,00€	40,00€	40,00€	40,00€	<u>20,00€</u>	400 €
Vice-Champion (x2)	48,00€	30,00€	30,00€	30,00€	<u>15,00€</u>	266 €
½ Finalistes (x2 x2)	30,00€	20,00€	20,00€	20,00€	<u>10,00€</u>	400 €
¼ Finalistes (x2 x4)	20,00€	15,00€	15,00€	15,00€		520 €
<b>Total</b>	<b>456 €</b>	<b>340 €</b>	<b>340 €</b>	<b>340 €</b>	<b>110 €</b>	<b>1586 €</b>

Pour un total escompté d'engagements d'un montant à peu près identique. Les achats sont effectués par le comité organisateur qui se doit de respecter le tableau fixant le montant de la valeur d'achat des lots.

Le comité organisateur doit faire parvenir au secrétariat de la CFA :

- Le montant de la dotation en précisant la valeur et la nature de chacun des lots.
- Les factures originales (ou doubles certifiés) pour qu'il soit procédé à leur remboursement.

## **Concours parallèles**

Dans le cadre de l'organisation des championnats fédéraux, des concours parallèles sont organisés en triplettes ou doublettes en rapport avec le championnat fédéral.

Ces concours font parties intégrantes des championnats fédéraux, leur contenu, mode de déroulement, principes de participation, droits d'engagement, dotations et récompenses sont fixés au cours des réunions de CFA / ANA, à défaut en accord avec le secrétariat de la CFA pétanque. Ces concours sont placés sous la responsabilité du comité organisateur, qui en assure l'organisation et les charges financières.

Le comité organisateur peut solliciter le concours de la CFA pour apporter une aide à la tenue des graphiques et à l'arbitrage. En ce cas, les frais de déplacement et de séjour des fédéraux affectés à l'organisation des concours parallèles sont à la charge du comité organisateur.

### **QUELQUES RÈGLES ET PRINCIPES.**

La participation aux concours parallèles est réservée aux adhérents FSGT et titulaire d'une licence omnisports dûment qualifiée.

Les droits de participation sont de 4 euros par joueur (se)

La participation est autorisée en équipes (doublettes ou triplettes) non homogènes.

A savoir, à la discrétion du club ou comité organisateur :

1 <sup>er</sup>	concours seniors	jet du but à <b>15h</b>
2 <sup>ème</sup>	concours seniors	jet du but à <b>16h</b>

Pour réduire les risques de trop grande disparité de dotations, il est adopté un tableau de dotation que la CFA a modifié en octobre 2021

### **RÉCOMPENSES SPORTIVES**

Le comité organisateur assume la dotation en coupes pour chacun des concours pour les gagnants, perdants, finale et ½ finales. Toutefois pour ces derniers, la dotation peut être assumée en médailles ou plaquette, cela donne :

CONCOURS en TRIPLETTES	CONCOURS en DOUBLETTES	TOTAL
Gagnants 3 coupes	Gagnants 2 coupes	12/8 coupes
Finalistes 3 coupes	Finaliste 2 coupes	12/8 coupes
½ finalistes 6 coupes ou médailles ou plaquettes	½ finalistes 4 coupes ou médailles ou plaquettes	24/16 coupes ou médailles ou plaquettes

## RÉCOMPENSES DOTATIONS EN LOTS

Un droit d'engagement de 4,00€ par joueur est perçu par l'organisateur. Le 1<sup>er</sup> concours de l'après-midi est sur une base de 64 équipes.

Le comité organisateur se doit d'assurer le strict respect de la valeur des lots pour chacun des concours.

Triplettes	Grand prix Samedi AM 64 triplettes
Gagnants	105,00€
Finalistes	90,00€
½ finaliste	150,00€
¼ finaliste	180,00€
	525,00

Doublettes	Grand prix Samedi AM 64doublettes
Gagnants	70,00€
Finalistes	60,00€
½ finaliste	100,00€
¼ finaliste	120,00€
	350,00

***Nouvelle grille adoptée le : 1 Septembre 2022***

## **6. PRÉSENTATION DU DOSSIER :**

Le comité organisateur doit apporter, au moins un an avant (si possible et sauf avis de la CFA), la date des championnats les données nécessaires pour garantir la faisabilité des dits championnats.

Il convient donc qu'un DOSSIER soit réalisé et consigne les principaux postes relatifs à l'organisation des championnats, tant sur les plans :

- Financier : budget prévisionnel.
- Technique : unicité des lieux / accueil/ restauration/ hébergement.
- Matériel : transports locaux/ forces humaines/ lieux des jeux/ moyens mis à disposition / etc.

Les dispositions suivantes sont retenues :

A partir des bases négociées entre le comité organisateur et la CFA (ou son secrétariat), il est diffusé sur chacun des postes suivants :

### **Hébergement des participants :**

- Une liste récapitulative des hôtels ou autres centres d'hébergement offrant des capacités d'accueil.
- Une liste nominative, adresse, plans, téléphone, caractéristiques, nombre de chambres.

Chaque responsable de délégation départementale procède aux choix de (ou des) l'hôtel(s) choisi(s) et assure la réservation et les modalités de règlement financier pour la totalité des participants de sa délégation ou un lien internet pour la réservation des chambres.

### **Forfait et participation aux frais de séjour :**

Le forfait de 10,00€ est obligatoire pour tous les joueurs.  
CE MONTANT SERA DIRECTEMENT PERÇU PAR LA CFA.

**Les frais pour les accompagnants sont abandonnés.**

### **Les frais de restauration :**

Ceux-ci comprennent les repas des samedi midi, dimanche midi, et la participation à la soirée festive du samedi soir. Sont communiqués les prix pour chacun des repas et pour la soirée festive ainsi que les menus correspondants.

Le comité organisateur s'engage à satisfaire autant de repas que le nombre de ceux payés par les délégations et des besoins des équipes d'organisation. Il a à justifier par facture des prix réellement payés.

Un dossier d'engagement des équipes établi par le secrétariat de la CFA, en accord avec le comité organisateur, est diffusé à toutes les commissions pétanque 2 mois avant la date des championnats. Son retour au comité organisateur, son double à la CFA, doit être effectué avec le montant financier correspondant un mois avant la tenue des championnats.

### **Forfait et absences justifiées :**

Toute absence de joueur(euse) dûment inscrit(e) et ne pouvant ni participer, ni faire l'objet d'un remplacement au sein de son comité ne peut donner lieu à l'obligation

d'un remboursement. Toutefois, le comité organisateur informé 15 jours avant la date des fédéraux pourra procéder au remboursement des frais de repas. Les frais de dossier de 10,00€ restent acquis à la C F A. il ne sera plus remis de cadeaux souvenirs aux participants.

### **Réception officielle :**

Le comité organisateur organise à son niveau et /ou avec les partenaires locaux (Municipalité) une réception pour les personnalités, les officiels et les représentants de chaque délégation départementale.

### **Clôture des championnats fédéraux et remise des récompenses :**

Sauf disposition contraire, les finales des championnats pour chacune des catégories ainsi que celles des concours parallèles, se disputent en cadres (15m x 4m) réservés à partir de 14h le dimanche après-midi.

La remise des récompenses. Coupes et médailles, lots, pour les championnats s'effectue le dimanche matin et ce jusqu'aux ½ finalistes.

La cérémonie de clôture est fixée à l'issue des finales (ou en fonction des officiels) et associe tous les finalistes des championnats et parallèles.

Les participants concernés ne se présentant pas au cérémonial de clôture ne pourront, sauf, en cas de force majeure, obtenir les lots, médailles et maillots auxquels ils pouvaient prétendre.

### **Discipline et respect du règlement :**

**Tout (e) participant (e) dont le comportement ou les attitudes (propos malveillants, insulte, tentative de fraude ou tricherie, ébriété, etc.) tant sur les terrains de jeux ou dans les lieux collectifs de restauration, sera signalé au jury et fera l'objet de sanctions pouvant donner lieu à l'exclusion du championnat et à l'interdiction de toute participation de 2 ans minimum.**

### **Article L223-1**

- Créé par [Loi n°2006-1294 du 23 octobre 2006 - art. 1 JORF 24 octobre 2006](#)

Les arbitres et juges exercent leur mission arbitrale en toute indépendance et impartialité, dans le respect des règlements édictés par la fédération sportive mentionnée à [l'article L. 131-14](#), compétente pour la discipline et auprès de laquelle ils sont licenciés. Cette fédération assure le contrôle de l'exercice de cette mission selon les règles et procédures préalablement définies conformément à ses statuts.

## **Licence et participation :**

Les bordereaux d'engagement aux championnats doivent être remplis le plus clairement possible (majuscule) : Nom, prénom, année de naissance, et n° de licence. Lors du contrôle des licences, celles-ci devront être présentées sous enveloppe (avec le département, la catégorie, le nom du joueur et ce pour chaque triplète, doublette, ou individuel (tête à tête).

L'attention des responsables de délégation et des participants est attirée sur le fait que toute erreur (ou tentative de fraude) conduira à l'exclusion des intéressé(e)s. La communication des changements des participants, dès la vérification, doit être faite auprès de la CFA pendant le dépôt des licences.

## **Composition du jury :**

Il est composé de minimum trois personnes : le responsable de la CFA, d'un membre du comité d'organisation, d'un arbitre.

Dans le cas où l'une de ces personnes faisant partie du même comité que la personne en infraction, le jury procédera à son remplacement

Le jury devra être affiché dès l'accueil des délégations jusqu'aux finales.

## **Composition de l'équipe fédérale :**

Elle est constituée d'arbitres fédéraux et de représentants de la CFA.

L'équipe fédérale est constituée au minimum de 8 membres et jusqu' à 12 selon les championnats et si le comité organisateur assure ou non la gestion d'organisation et arbitrage des différents concours parallèles.

Les frais de déplacement de l'équipe fédérale, pour la gestion de la partie championnats, sont pris en charge par la CFA.

Les frais de séjour pris en charge par l'organisateur sont :

- Hébergement : hôtel (Chambre individuelle) pour les nuits du vendredi, samedi.
- Repas : du vendredi midi (selon arrivées), le vendredi soir, les forfaits des 3 repas du championnat.
- Ces frais doivent être réellement pris en compte.

**En fonction du lieu et de l'implantation géographique et de l'éloignement du domicile de l'équipe fédérale (plus de 500kms ou 6 heures de voiture) les nuitées et petit déjeuner du jeudi soir et dimanche soir seront pris en charge par la CFA.**

Le comité organisateur met, durant le déroulement des championnats, à disposition des membres de l'équipe technique et des arbitres, des boissons .

La Commission Fédérale d'Activité Pétanque

Mise à jour :

*Fait le* : 1<sup>er</sup> Septembre 2022

## 7. CONDITIONS D'ACCÈS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE PÉTANQUE

### TRIPLETTES DOUBLETES

La participation à un championnat de France FSGT de pétanque doit être, avant tout, une récompense. Au-delà de la valeur technique d'un joueur quel qu'il soit, c'est aussi la reconnaissance d'une fidélisation dans son association locale, voire départementale. Ce n'est pas la recherche absolue d'un titre, d'un podium qui doit guider la composition et la participation d'une équipe.

Chaque comité reste souverain dans son mode de qualification. Il engage dans les différents championnats de France les équipes et les qualifie.

En accord avec la CFA pétanque, un comité sur sa proposition peut demander l'ajout d'équipe(s) supplémentaire(s) en fonction des dispositions du site et des cadres mis à disposition. La CFA peut ou pas apporter un avis favorable.

Les joueurs et ou équipes doivent être issues de leur comité, elles peuvent être homogènes ou pas, il est impératif qu'elles soient du même comité. Les joueurs doivent être en possession de la licence dûment remplie avec une validité de plus de 2 mois. L'inscription aux championnats passe automatiquement par leur comité et ou la commission départementale et doivent être issue de qualificatif. Ils doivent également avoir une pratique régulière dans le comité où ils sont licenciés, participer aux qualificatifs organisés par celui-ci et être issus du mode de sélection pour accéder aux championnats de France. Cela doit avoir une cohérence pour les clubs et le comité.

En aucun cas il ne doit s'agir de personnes issues d'autres comités.

La tenue dans les cadres doit être identique, la publicité est admise, le logo et ou le nom club ou comité doivent y figurer.

Fait le 1<sup>er</sup> Septembre

2022

*Pour la Commission Fédéral d'Activité Pétanque.*  
Hubert DESMET



## **8. DOPAGE**

ORGANISATION : Moyens matériels et humains



### **L'ORGANISATION DU CONTRÔLE MÉDICAL :**

L'organisateur d'une épreuve est **responsable, ainsi que sa Fédération**, de l'organisation du contrôle antidopage.

Il doit veiller particulièrement à ce que l'infrastructure (local) et le matériel soient mis à disposition afin que le contrôle puisse se dérouler normalement et conformément aux règlements, notamment, prévoir un local à proximité de l'arrivée. En cas d'impossibilité et, dans tous les cas, l'accès doit être fléché et clairement indiqué.

#### **Le local :**

Il doit comprendre :

##### **Une salle d'attente** avec :

- des chaises et/ou bancs pour recevoir dix personnes assises
- une table pour poser les boissons, gobelets, serviettes en papier, sacs poubelle pour recueillir les bouteilles vides et si possible un réfrigérateur (surtout l'été)
- des boissons (eaux, jus de fruits non alcoolisés et sans caféine) en quantité suffisante. Les bouteilles en verre devront être fermées d'origine pour éviter toutes contestations (voir intrusion par seringue d'un corps étranger).

##### **Une salle de travail pour le secrétariat et le contrôle** avec :

- une grande table ou deux petites :
- une table pour disposer les packs de flacons et gobelets.
- une table pour le médecin, pour remplir le procès-verbal de contrôle,
- trois chaises (pour le médecin, l'athlète et accompagnateur pour les mineurs)
- des chemises en papier et stylos pour les escortes.
- Des sanitaires

Attenants aux salles, ces sanitaires ne servent que pour le médecin et l'athlète contrôlé, en aucun cas pour les accompagnateurs avec :

- un lavabo,
- des serviettes en papier, de l'essuie-tout,
- un sac poubelle.

Les salles doivent être fermées. La salle d'attente et les sanitaires doivent communiquer avec la salle du médecin. Le couloir séparant les différentes salles ne doit pas être emprunté par d'autres personnes.

Le local doit être signalé par deux panneaux d'affichage, en fléchant bien l'itinéraire du lieu de la compétition au lieu de contrôle :

- un au plus près de l'arrivée
- le deuxième au lieu du contrôle.

(Délibération n°296 du 12 septembre 2013 prise pour application des dispositions de l'article D. 232-47 du code du sport relatif aux modalités particulières de notification d'un contrôle antidopage)

A l'exception des lieux spécialement aménagés à cet effet (stade, mobile-home, caravanes aménagées, etc..), vous devez vous contenter de lieux improvisés qui devront néanmoins répondre aux critères ci-dessus.

### **Les escortes :**

L'organisateur doit prévoir douze personnes (six femmes et six hommes).  
Ces personnes doivent être :

- joignables par téléphone et disponibles à tout moment pendant l'épreuve,
- sur le lieu de l'épreuve,
- à disposition du délégué fédéral.

Attention, **elles ne doivent pas savoir dans quel but elles ont été sollicitées** afin de garder entièrement la confiance d'un contrôle inopiné.

Elles auront pour mission d'escorter le sportif, de le suivre et de le surveiller à partir de la remise de la notification jusqu'à la fin du contrôle signalé par le préleveur.

Ces personnes seront formées par le délégué fédéral dès qu'un contrôle est prévu, et présenter par la suite au médecin préleveur avec lequel ils auront un entretien.

### **Le délégué fédéral :**

Le délégué fédéral est l'**interlocuteur privilégié du préleveur** (c'est lui qui sera contacté par le médecin, à son arrivée) pour mener à bien sa mission. Le contrôle sera organisé en collaboration entre le préleveur et le délégué fédéral.

Il doit veiller au bon déroulement avant, pendant et après le contrôle en favorisant le travail du préleveur. Sa participation active au contrôle antidopage est un facteur qui doit permettre d'éviter d'éventuels vices de procédure.

Il s'assure de la conformité du local et du fléchage du lieu. Il est présent lors de la désignation des sportifs à contrôler. Il ne peut assister ni à l'entretien, ni à l'examen médical, ni au prélèvement.

## **II. BILANS FINANCIERS**

## 1. BILAN PRÉVISIONNEL

bilan previ

### BILAN PREVISIONNEL DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

<b>ORGANISATEUR</b>	
<b>DATE</b>	
<b>LIEU</b>	

**A RENVoyer A LA CFA 3 MOIS AVANT LE CHAMPIONNAT**

OBJETS	DEPENSES	RECETTES
<b>HEBERGEMENT CFA &amp; FRAIS REPAS</b>		
HEBERGEMENT		
REPAS		
<b>RESTAURATION CHAMPIONNAT</b>		
SAMEDI MIDI		
SAMEDI SOIR		
DIMANCHE MIDI		
<b>BUVETTE</b>		
<b>DOTATION CHAMPIONNAT DE FRANCE</b>		
SENIORS HOMMES		
SENIORS DAMES		
MIXTES		
VETERANS		
JEUNES		
<b>ENGAGEMENT &amp; DOTATION PARALLELE (S)</b>		
1 er parallèle FRAIS D'ENGAGEMENT		
1 er parallèle DOTATION		
2 ème parallèle FRAIS D'ENGAGEMENT		
2 ème parallèle DOTATION		
3 ème parallèle FRAIS D'ENGAGEMENT		
3 ème parallèle DOTATION		
<b>SUBVENTION &amp; SPONSOR</b>		
CONSEIL REGIONAL		
CONSEIL DEPARTEMENTAL		
VILLE		
SPONSOR(S)		
<b>MATERIELS</b>		
<b>DIVERS</b>		
<b>BILAN DEFINITIF</b>		

Document CFA pétanque

le 29/10/2021

## 2. BILAN FINAL :

bilan final

### BILAN FINAL DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

<b>ORGANISATEUR</b>	
<b>DATE</b>	
<b>LIEU</b>	

**A RENVoyer A LA CFA 3 MOIS APRES LE CHAMPIONNAT**

OBJETS	DEPENSES	RECETTES
<b>HEBERGEMENT CFA &amp; FRAIS REPAS</b>		
HEBERGEMENT		
REPAS		
<b>RESTAURATION CHAMPIONNAT</b>		
SAMEDI MIDI		
SAMEDI SOIR		
DIMANCHE MIDI		
<b>BUVETTE</b>		
<b>DOTATION CHAMPIONNAT DE FRANCE</b>		
SENIORS HOMMES		
SENIORS DAMES		
MIXTES		
VETERANS		
JEUNES		
<b>ENGAGEMENT &amp; DOTATION PARALLELE (S)</b>		
1 er parallèle FRAIS D'ENGAGEMENT		
1 er parallèle DOTATION		
2 ème parallèle FRAIS D'ENGAGEMENT		
2 ème parallèle DOTATION		
3 ème parallèle FRAIS D'ENGAGEMENT		
3 ème parallèle DOTATION		
<b>SUBVENTION &amp; SPONSOR</b>		
CONSEIL REGIONAL		
CONSEIL DEPARTEMENTAL		
VILLE		
SPONSOR(S)		
<b>MATERIELS</b>		
<b>DIVERS</b>		
<b>BILAN DEFINITIF</b>		

# **III. ÉTUDE DE FAISABILITÉ**

## Championnats de France Pétanque FSGT

Recensement des besoins pour l'organisation



# Étude de faisabilité Commission Fédérale d'activité Pétanque

Championnats de France Pétanque FSGT

Recensement des besoins pour l'organisation

## 1. Protocole

Intitulé	OK	Pas OK	Observations
Autorisations			
Mairie(s)			
Comité			
CFA			
Autres			
<b>Déroulement</b>			
Accueil délégation CFA			
Accueil des comités (Vendredi 14 à 20 h )			Remise des tickets repas
Contrôle des licences (Vendredi 14 à 20 h )			Remise des badges
Cocktail de bienvenue (Vendredi Oui / Non )			Prévoir la liste des invités
Championnat ( Samedi )			
Soirée festive (Samedi soir )			
Championnat ( Dimanche matin)			
Finales ( Dimanche A-M)			



Remises des récompenses			Si présence d'autorité, prévoir l'accueil
<b>2. Financement</b>			
<b>Intitulé</b>	<b>OK</b>	<b>Pas OK</b>	<b>Observations</b>
Subventions			
Mairie			
Comité			
Conseil départemental			
Conseil général			
Sponsors			
Autres			
Frais délégation CFA			
Repas ( petit déjeuner, midi soir )			Voir cahier des charges
Hébergement			Voir cahier des charges
Boissons			
Tarifs			

Buvette ( Boisson, restauration )			
<b>FINANCEMENT 2/2</b>			
<b>Intitulé</b>	<b>OK</b>	<b>Pas OK</b>	<b>Observations</b>
Repas complet			A transmettre à la CFA pour les inclure dans le dossier
Soirée festive			Si oui, élaboration de cette soirée
Restauration rapide ( sandwich, etc )			
Récompenses			
Trophée			Voir cahier des charges
Lots			Voir cahier des charges
Autres			
Bénévoles			
Repas			
Tenue vestimentaire			
Boissons			

<b>3. Communication</b>			
Plaquette			
Mot du maire, autorités, CFA, autres			
Informations touristiques			
Publicités			
Déroulement du championnat			
Plan et accès			
Liste des hôtels			
Restaurants proches ( Liste )			
Communication			
Presse			
Publicité			Prospection
Affiches			
Renseignements ( qui et comment )			
Photographe			

#### 4. Logistique

Intitulé	OK	Pas OK	Observations
Terrains			
Quantité			
Traçage			Ficelles, clous
Sécurité			Barrières, Rubalise
Entretien			Réparation des terrains, etc
Podium			Pour remise des récompenses
Tribunes			Finales
Sécurité			
Gardiennage			
Barrières			
Santé			

<b>LOGISTIQUE 2/5</b>			
<b>Intitulé</b>	<b>OK</b>	<b>Pas OK</b>	<b>Observations</b>
Croix Rouge			
Trousse de secours			
Secouriste			
N° d'urgences			
Protocole sanitaire			
Fournitures			
Affichage			Consignes
Parkings			Lieux, fléchage
Bus			
Voitures			
Officiels			

## LOGISTIQUE 3/5

Intitulé	OK	Pas OK	Observations
Toilettes			
Quantité			
Fournitures			
Entretien			Toilettes et site
Points d'eau			
Disponibilité			
Buvettes			
Raccordement électrique			
Matériels ( tables, chaises, etc )			
Réfrigération ( frigo, camion, etc. )			
Approvisionnement			
Protocole sanitaire			
Autres			Friteuse, four, etc..

## LOGISTIQUE 4/5

Intitulé	OK	Pas OK	Observations
Fléchages			
Type			
Depuis ou			
Sonorisation			
Haut-parleurs			
Micros			Piles
Rallonges			
Table de marque			
Matériels ( Tables, chaises, rallonges, etc)			
Point de repli			En cas de pluie
Navettes			
Récupération des délégations			
Autres			

**LOGISTIQUE 5/5**

<b>Intitulé</b>	<b>OK</b>	<b>Pas OK</b>	<b>Observations</b>
Repas			
Dans un bâtiment			
Sous un barnum			
Stands restauration rapide			
Matériels			
Tables			
Chaises, Bancs			
Couverts, serviettes, poubelles			
Autres			
Stands			
Sponsors			
Vente de tickets			
Restauration rapide			



## 5. Personnels

Intitulé	Quantité	Responsables	Commentaires
Postes à pourvoir			
Montage et démontage			
Buvette			
Repas			
Entretien ( terrains, toilettes, autres )			
Contrôle			
Sécurité			
Santé			
Repas			
Communications, informations			
En réserve			
Gestion des parallèles			
Trésorerie ( vente de tickets, autres )			
Arbitrage			Si non honoré par la CFA

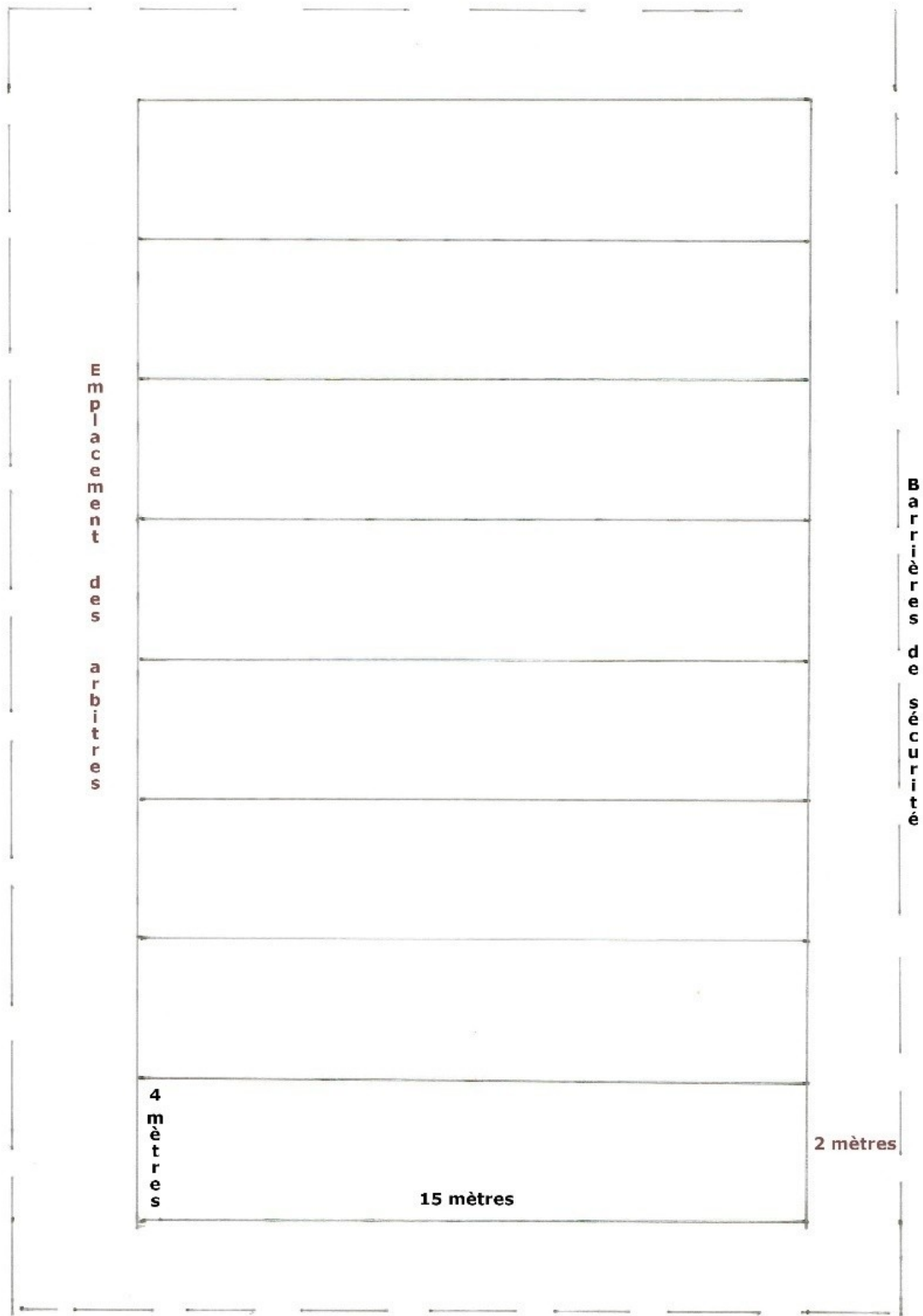
Fléchage			
Traçage des différents terrains			Minimum 13 m par 3,50 Maximum 15m par 4 m (cadre honneur) Délimité par des ficelles Schémas en annexe 1 et 2
<b>6. Alimentation</b>			
<b>Intitulé</b>	<b>OK</b>	<b>Responsable</b>	<b>Observations</b>
Élaboration des menus pour les forfaits			
Les midis			
Le samedi soir			
Traiteur ( oui / non )			
Personnels du traiteur			
Fournitures			
Entretien			
Besoins			
Personnels supplémentaires			

Repas délégation CFA			Réservations
Du Jeudi soir au Dimanche soir			
Du vendredi midi au Dimanche midi			
Recensement des besoins pour restauration rapide			
Petit déjeuner			
Type de repas			
Ingrédients			

7. Trésorerie			
Intitulé	OK	Responsable	Observations
Fond de caisse			
Vente de tickets			
Ramassage des caisses			
Sécurité			

## **ÉTUDE DE FAISABILITÉ : ANNEXES**

# Annexe 1 : Exemple de traçage des cadres d'honneur



## Annexe 2 : Exemple de traçage des terrains pour un championnat

Les terrains doivent faire au minimum 13 mètres par 3 mètres.  
Il est souhaitable de séparer les ensembles de terrains par des chevrons.  
Pensez à numéroter les terrains.

Utilisez de la ficelle de préférence pour delimiter les terrains

